



Renvoi de dossier de crédit à un huissier sans être prévenue

Par **Sasa94**, le **03/07/2013** à **01:07**

Bonsoir tout le monde je voulais vous poser une question concernant un crédit que j'ai à ma banque que je paye régulièrement sauf que sa fait 2 fois que j'ai retarder le paiement mais jusqu'au aujourd'hui je suis a jour sauf en rentrant de j'ete surpris par une lettre d'un huissier de justice qui me réclame la totalité restant du crédit je suis alle le voir il me propose de régler normalement sauf qu'avant la durée maximal de remboursement qui est de 24 mois il faut que je paye le reste et malheureusement je peut pas car c'est une grosse somme j'ai appeler mon conseiller de banque qu'ainsi le directeur d'agence ils été surpris car ils savent même pas ce qui se passent j'ai appeler le service Recouvrement eux non plus il pouvait pas me répondre car ce j'ai oublier de dire c'est que j'ai jamais eu de lettre comme quoi il allais envoyer mon dossier a un huissier c'est vous pouvais m'aider car je c'est plus quoi faire. **Merci**

Par **pat76**, le **03/07/2013** à **17:28**

Bonjour

Vous avez demandé au huissier de vous présenter le titre exécutoire émis par un juge qui lui permet de vous réclamer un paiement ou le mandat que lui a délivré votre créancier (votre banque) pour recouvré la dette?

Vous ne payez absolument rien à ce huissier même s'il vous menace de saisie qu'il ne pourra par faire sans un titre exécutoire émis par un juge.

Ce huissier de justice est bien de votre département?